

NE PAS DISTRIBUER OU PUBLIER AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD OU EN AUSTRALIE.

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE PEUVENT PAS ÊTRE DIVULGUÉES, PUBLIÉES OU DISTRIBUÉES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS TOUTE JURIDICTION OÙ UNE TELLE DISTRIBUTION, PUBLICATION OU DIVULGATION SERAIT ILLÉGALE.

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE OU UNE SOLlicitation D'UNE OFFRE D'ACHAT, ET IL N'Y AURA AUCUNE VENTE DES TITRES Y MENTIONNÉS DANS OU VERS TOUTE JURIDICTION OÙ UNE TELLE OFFRE, SOLlicitation OU VENTE SERAIT ILLÉGALE AVANT L'ENREGISTREMENT OU L'ADMISSION A LA VENTE EN VERTU DES LOIS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE CETTE JURIDICTION.

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ CONTIENT DES INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES.

Informations réglementées*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 23 juin 2026, 8h00 CET

Placement accéléré par construction d'un livre d'ordres portant sur 6,3 millions d'actions ordinaires existantes de Cenergy Holdings S.A.

Suite au communiqué de Viohalco S.A. (« Viohalco ») le 22 juin 2026, Viohalco annonce avoir conclu un accord en vue de céder 6,3 millions d'actions ordinaires existantes (les « Actions ») de Cenergy Holdings S.A. (« Cenergy » ou la « Société »), représentant environ 3,0% du capital ordinaire existant de Cenergy, à des investisseurs institutionnels au prix de 24,20 euros par Action, dans le cadre d'un placement accéléré par construction d'un livre d'ordres (« *accelerated bookbuild* ») 100% secondaire (la « Transaction »).

À l'issue de la clôture de la Transaction, Viohalco détiendra environ 66,7% des actions existantes de Cenergy.

Le règlement de la Transaction devrait avoir lieu sur une base T+2 le 25 juin 2026, sous réserve de la réalisation ou de la renonciation à certaines conditions usuelles.

Dans le cadre de la Transaction, Viohalco a convenu avec Goldman Sachs International (« Goldman Sachs ») (le « Sole Global Coordinator et Joint Bookrunner ») de s'engager à ne pas céder sa participation résiduelle dans la Société (« *lock-up* ») pendant une période de 180 jours à compter de la date de la Transaction, sous réserve de certaines exclusions et exceptions.

Cenergy ne percevra aucun produit de la Transaction.

Goldman Sachs a agi en tant que Sole Global Coordinator et Joint Bookrunner. BofA Securities Europe SA ("BofA Securities") a agi en tant que Joint Bookrunner. Piraeus Securities S.A. a agi en tant que Co-Lead Manager (collectivement avec Goldman Sachs et BofA Securities, les « Managers »).

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement et n'a pas pour intention de constituer, et ne doit pas être interprété comme une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat des actions ordinaires de Cenergy Holdings S.A. aux États-Unis ou dans toute autre juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction. Les personnes qui entrent en possession de ce communiqué doivent s'informer et en

respecter les restrictions. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de ces juridictions.

La présente annonce ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les Actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle qu'amendée (le « US Securities Act »), ni en vertu des lois de tout État des États-Unis, et ne peuvent être offertes ou vendues directement ou indirectement aux États-Unis, sauf en vertu d'une exemption aux obligations d'enregistrement ou dans le cadre d'une transaction non soumise à ces obligations d'enregistrement en vertu du US Securities Act, et conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables dans tout État ou de toute autre juridiction des États-Unis. Les Actions sont offertes et vendues par Viohalco (a) en dehors des États-Unis dans le cadre de transactions offshore conformément au Règlement S du US Securities Act (« Règlement S »), ou (b) aux États-Unis uniquement à des personnes raisonnablement considérées comme des « acheteurs institutionnels qualifiés » (tels que définis dans la Rule 144A du US Securities Act) dans le cadre de transactions bénéficiant d'une exemption aux obligations d'enregistrement ou dans le cadre d'une transaction non soumise à ces obligations d'enregistrement en vertu du US Securities Act. Un investisseur potentiel dans les Actions est, et sera au moment de la souscription des Actions, (i) situé en dehors des États-Unis et souscrivant aux Actions dans le cadre d'une transaction « offshore » telle que définie dans, et conformément à, la Réglementation S, ou (ii) (a) un « acheteur institutionnel qualifié » et (b) souscrivant aux Actions conformément à une exemption à l'obligation d'enregistrement prévue par le US Securities Act ou dans le cadre d'une transaction non soumise à ces obligations d'enregistrement. Il n'y aura pas d'offre publique des Actions aux États-Unis.

Le présent document (et les informations qu'il contient) ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus. Viohalco n'a autorisé aucune offre publique dans aucun État membre de l'Espace économique européen. En ce qui concerne tout État membre de l'Espace économique européen (chacun étant un « État Membre Concerné »), aucune mesure n'a été prise ni ne sera prise pour faire une offre publique des Actions nécessitant la publication d'un prospectus dans un État Membre Concerné. Par conséquent, dans les États Membres Concernés, le présent communiqué et toute offre d'actions s'adressent exclusivement aux « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus et ne peuvent être faites que dans les circonstances prévues à l'article 1(4) du Règlement Prospectus.

Aux fins du présent paragraphe, l'expression « offre au public » relative à toute Action dans un État Membre Concerné désigne toute communication, adressée sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, contenant des informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les Actions offertes, afin de permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces Actions, et l'expression « Règlement Prospectus » désigne le Règlement (UE) 2017/1129.

En ce qui concerne le Royaume-Uni, aucune mesure n'a été prise ni ne sera prise pour faire une offre publique des Actions nécessitant la publication d'un prospectus au Royaume-Uni. Par conséquent, au Royaume-Uni, le présent communiqué et toute offre des Actions s'adressent exclusivement à, et ne peuvent être faites qu'à, et tout investissement ou toute activité d'investissement auquel le présent communiqué se rapporte n'est accessible qu'à, et ne sera engagé qu'avec, des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus UK, qui sont également des personnes (i) qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements relevant de la définition des « professionnels de l'investissement » à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel que modifié (l'« Ordre ») ; (ii) qui sont des personnes morales à valeur nette élevée relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre ; ou (iii) d'autres personnes à qui l'offre des Actions peut par ailleurs être légalement communiquée (toutes ces personnes étant collectivement dénommées les « personnes concernées »). Les personnes qui ne sont pas des personnes concernées ne doivent prendre aucune mesure sur la base du présent communiqué et ne doivent ni agir ni se fonder sur celui-ci.

Aux fins du présent paragraphe, l'expression « offre au public » relative à toute Action au Royaume-Uni désigne toute communication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, contenant des informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les Actions offertes afin de permettre à un investisseur de décider d'acquiescer ces Actions, et l'expression « Règlement Prospectus du Royaume-Uni » (« UK Prospectus Regulation ») désigne le Règlement (UE) 2017/1129, tel qu'il fait partie du droit interne du Royaume-Uni en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018.

Le présent communiqué est destiné exclusivement à être distribué à, et s'adresse uniquement à, des personnes au Royaume-Uni dans les circonstances où l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000 ne s'applique pas.

Un tel investisseur sera également réputé avoir déclaré et accepté que les Actions acquises par lui dans le cadre de l'offre envisagée n'ont pas été acquises pour le compte de personnes autres que cet investisseur. La présente annonce ne constitue pas une publicité au sens du Règlement Prospectus ou du Règlement Prospectus UK et ne constitue pas un prospectus.

Aucune mesure n'a été prise par Viohalco ou le Sole Global Coordinator ni les Co-Lead Managers pour permettre une offre d'Actions ou la possession ou la distribution du présent communiqué ou de tout autre document d'offre ou de publicité relatif à ces Actions dans toute juridiction où une telle mesure serait requise. Le présent communiqué ne saurait constituer la base d'une décision d'investissement. Toute décision d'investissement en lien avec la Transaction doit être prise sur la base de toutes les informations accessibles au public concernant Cenergy et les Actions. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Les informations contenues dans le présent communiqué ne sont données qu'à titre indicatif et ne prétendent pas être exhaustives. Aucune confiance ne peut être accordée, à quelque fin que ce soit, aux informations contenues dans le présent communiqué ou à leur exactitude ou exhaustivité.

La diffusion, la publication ou la distribution du présent communiqué peut être restreinte par la loi dans certaines juridictions et, par conséquent, les personnes dans ces juridictions où il est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer de ces restrictions et les respecter.

Le présent communiqué peut contenir des déclarations qui sont, ou peuvent être considérées comme, des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective, y compris les termes « croit », « estime », « planifie », « vise », « projette », « anticipe », « s'attend à », « a l'intention de », « peut », « va » ou « devrait » ou, dans chaque cas, leurs variantes négatives ou autres variations ou une terminologie comparable, ou par des discussions sur la stratégie, les plans, les objectifs, les buts, les événements futurs ou les intentions. Les déclarations prospectives peuvent différer et diffèrent souvent sensiblement des résultats réels. Toutes les déclarations prospectives reflètent la vision actuelle concernant des événements futurs et sont soumises à des risques relatifs à des événements futurs et à d'autres risques, incertitudes et hypothèses concernant les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière, la liquidité, les perspectives, la croissance ou les stratégies de Cenergy. Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Le Sole Global Coordinator et les Co-Lead Managers, et leurs affiliés respectifs, déclinent expressément toute obligation ou engagement de mettre à jour, réviser ou modifier toute déclaration prospective contenue dans ce communiqué, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autres.

Le prix et la valeur des titres peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse et tout investissement dans les Actions peut exposer l'investisseur à un risque important de perdre la totalité du montant investi. La présente annonce ne constitue pas une recommandation concernant les Actions. Les informations contenues dans le présent communiqué ou dans tout document relatif à la Transaction ne sauraient être considérés comme un indicateur de performance future.

Le Sole Global Coordinator et les Co-Lead Managers, et leurs affiliés respectifs, agissent exclusivement pour Viohalco et pour personne d'autre dans le cadre de toute éventuelle offre d'Actions. Ils ne considéreront aucune autre personne comme leur client respectif en ce qui concerne toute offre d'Actions et ne seront responsables envers quiconque autre que les actionnaires cédants de fournir les protections accordées à leurs clients respectifs, ni de fournir des conseils relatifs à toute offre d'Actions, au contenu du présent communiqué ou à toute transaction, arrangement ou autre élément mentionné qui y est mentionné. Ni le Sole Global Coordinator, ni les Co-Lead Managers, ni aucune de leurs filiales, sociétés affiliées ou l'un de leurs administrateurs, dirigeants, employés, conseillers, agents, partenaires d'alliance ou toute autre entité ou personne n'accepte de responsabilité ou d'engagement de quelque nature que ce soit, ni ne fait de déclaration, de garantie ou d'engagement, exprès ou implicite, quant à la véracité, l'exactitude, l'exhaustivité ou le caractère équitable des informations ou des opinions contenues dans ce communiqué (ou si des informations ont été omises de ce communiqué) ou toute

autre information relative au groupe, à ses filiales ou à ses sociétés associées, que ce soit sous forme écrite, orale ou visuelle ou électronique, et de quelque manière que ce soit transmise ou mise à disposition, ou pour toute perte de quelque nature que ce soit résultant de toute utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou découlant de toute autre manière y afférente. En conséquence, le Sole Global Coordinator et les Co-Lead Managers, ainsi que leurs affiliés respectifs, déclinent, dans toute la mesure permise par la loi applicable, toute responsabilité, qu'elle soit délictuelle, contractuelle ou autre, qu'ils pourraient autrement avoir au titre du présent communiqué et/ou de toute déclaration y figurant.

Dans le cadre de la Transaction, le Sole Global Coordinator et les Co-Lead Managers, et leurs affiliés respectifs, peuvent acquérir une partie des Actions dans le cadre de la Transaction pour compte propre et, à ce titre, peuvent conserver, acquérir, vendre, offrir à la vente pour leur propre compte ces Actions ou d'autres titres de Cenergy ou faire des investissements connexes dans le cadre de la Transaction ou autrement. En outre, le Sole Global Coordinator et les Co-Lead Managers, et leurs affiliés respectifs, peuvent conclure des accords de financement (y compris des swaps ou des contrats financiers pour différences (*contract for differences*)) avec des investisseurs, dans le cadre desquels le Sole Global Coordinator et les Co-Lead Managers, et leurs affiliés respectifs, peuvent, de temps à autre, acquérir, détenir ou céder des Actions. Le Sole Global Coordinator et les Co-Lead Managers, et leurs affiliés respectifs, ont l'intention de divulguer l'étendue de ces investissements ou transactions, dans la mesure requise par la loi ou la réglementation applicable.

* Les informations ci-jointes constituent des informations privilégiées au sens du Règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché et les informations réglementées au sens de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.